Envoyé en préfecture le 31/03/2026
Reçu en préfecture le 31/03/2026
Publié le
ID : 022-212203764-20260326-260503-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE TREVE

**2026-05-03**

Nombre de conseillers
en exercice : 19
présents : 17
votants : 19

Séance du 26 mars 2026

OBJET **: Indemnités de fonction du Maire, des Adjoints et de la Déléguée**

L'an deux mil vingt-six, le vingt-six mars à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de TREVE, convoqué le 20 mars 2026, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard MATHECADE, Maire.

**Présents :** MMES et MM. FOULFOIN F, JEGLOT B, PERENNEZ G, BOIZARD L, JOUANNO L, MAUVIEUX O, PASCO G, LE BORGNE PY, ROUXEL D, OLLITRAULT S, CLEZIO P, TRENY C, RAFFRAY Y, QUERO S, LE CAER S, LE BOUFFOS R.

**Absentes excusées** : LE BONNIEC V. qui a donné pouvoir à MATHECADE G.
FRABOULET C. qui a donné pouvoir à OLLITRAULT S.

**Secrétaire de séance** : ROUXEL D.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 19 voix pour, vote les indemnités suivantes qui prendront effet à compter de la date de prise de fonction du Maire, des Adjoints et de la Déléguée :

- indemnité du Maire : 41,77 % de l'indice 1027
- indemnité des adjoints : 16,03 % de l'indice 1027
- indemnité du délégué : 5.84 % de l'indice 1027

Pour copie conforme,
Le Maire,

La secrétaire de séance,

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
Le 31 mars 2026

Le Maire,